

**Délibération du Conseil Communautaire
 de la communauté de communes Ponthieu-Marquenterre**



Communauté de Communes
PONTHIEU-MARQUENTERRE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
 Somme

Séance du jeudi 05 mars 2026

Le cinq mars deux mille vingt-six à 15h00, le conseil communautaire de cette communauté de communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à au siège de la communauté de communes Ponthieu-Marquenterre, sous la présidence de Monsieur Claude HERTAULT (NAMPONT ST MARTIN).

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
96	96	69

DELIBERATION N° DE_2026_030
<i>Finances - Affectation de résultats 2025 - Budget Annexe SPANC</i>

Date de la convocation
19 Février 2026

Date d'affichage
19 Février 2026

VOTES
EXPRIMES : 65
POUR : 65
CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 1
NPPV : 3

Présents : Monsieur Pascal FARCY (AGENVILLERS), Monsieur Bruno BALESDENT (AILLY LE HAUT CLOCHER), Monsieur Antoine BERTHE (AILLY LE HAUT CLOCHER), Monsieur Claude PATTE (ARGOULES), Monsieur Thibault BOURGOIS (ARRY), Monsieur Grégory DUFOUR (BERNAY EN PONTHIEU), Monsieur Xavier BORDET (BRAILLY CORNEHOTTE), Monsieur Marcel GAMARD (BRUCAMPS), Monsieur Eric MOUTON (BUIGNY SAINT MACLOU), Monsieur René CAT (BUIGNY L'ABBE), Monsieur Mathieu DOYER (BUSSUS BUSSUEL), Monsieur Maurice CREPIN (COCQUEREL), Monsieur Hervé LEVEL (CRAMONT), Monsieur Franck BOUCHEZ (CRECY EN PONTHIEU), Monsieur Olivier GERARD (DOMPIERRE SUR AUTHIE), Madame Isabelle ALEXANDRE (ESTREES LES CRECY), Monsieur Daniel WALLET (FOREST L ABBAYE), Monsieur Jean Luc MARTIN (FOREST-MONTIERS), Monsieur Eric KRAEMER (FORT-MAHON-PLAGE), Madame Marie Josée VAN RIEK ONGHENA (FORT-MAHON-PLAGE), Monsieur Jean-Paul PRUVOT (GORENFLOS), Monsieur Etienne LEPRINCE (GUESCHART), Monsieur Frédéric NOEL (HAUVILLERS-OUVILLE), Monsieur Stéphane DELEENS (LAMOTTE-BULEUX), Monsieur Philippe EVRARD (LE CROTOY), Madame Véronique DELORME (LE CROTOY), Monsieur Pierre DELCOURT (LE TITRE), Monsieur Pascal BOURLO (LIGESCOURT), Monsieur Jean Marie PECQUET (LONG), Monsieur Olivier PLEY (MACHIEL), Monsieur Christophe DAMET (MAISON-PONTHIEU), Madame Murielle DULARY (MAISON-ROLAND), Monsieur Philippe PIERRIN (MESNIL-DOMQUEUR), Monsieur Gérard GALLET (MILLENCOURT-EN-PONTHIEU), Monsieur Claude HERTAULT (NAMPONT ST MARTIN), Monsieur José CONTY (NEUILLY L HOPITAL), Monsieur Maurice FORESTIER (NOUVION), Madame Amandine DELCOURT (Nouvion), Monsieur Bernard MONFLIER (NOYELLES-EN-CHAUSSEE), Monsieur Michel GALIANI (NOYELLES SUR MER), Monsieur Alain POUILLY (PONCHES-ESTRIVAL), Madame Annie ROUCOUX (PONT-REMY), Madame Sophie DUCASTEL-MEJRI (PONT-REMY), Monsieur Marc VOLANT (QUEND), Monsieur Patrick BOST (REGNIERE-ECLUSE), Monsieur Jacky THUEUX (RUE), Monsieur Joël PORQUET (RUE), Monsieur Joanny LEPAYSAN (RUE), Madame Gisèle CAROUGE (RUE), Monsieur

Richard RENARD (RUE), Monsieur Francis GOUESBIER (MARTIN (ST RIQUIER), Monsieur Joël FARCY (ST RIQUIER), Monsieur Laurent SAUVAGE (VILLERS-SOUS-AILLY), Madame Patricia POUPART (VIRONCHAUX), Monsieur Patrick SOUBRY (VRON), Monsieur Dominique LECERF (VRON), Monsieur Daniel MARCASSIN (YAUCOURT-BUSSUS), Monsieur Thierry MIANNAY (YVRENCHÉUX)

Elus représentés ayant donné pouvoir : Madame Annie TRAULLE (COULONVILLERS) représentée par Monsieur Joël FARCY (ST RIQUIER), Madame Christine VANHEE (CRECY EN PONTHEIU) représentée par Monsieur Franck BOUCHEZ (CRECY EN PONTHEIU), Monsieur Jean Louis LABRY (DOMINOIS) représenté par Monsieur Claude PATTE (ARGOULES), Monsieur Alain BAILLET (FORT-MAHON-PLAGE) représenté par Monsieur Eric KRAEMER (FORT-MAHON-PLAGE), Monsieur Arnaud HORNOY (LE CROTOY) représenté par Monsieur Philippe EVRARD (LE CROTOY), Madame Karine DEVISMES (LE CROTOY) représentée par Madame Véronique DELORME (LE CROTOY), Monsieur Jean Charles BOUCART (NOUVION) représenté par Monsieur Maurice FORESTIER (NOUVION), Monsieur Daniel DUBOIS (ONEUX) représenté par Monsieur Antoine BERTHE (AILLY LE HAUT CLOCHER), Madame Marie Claire FOURDINIER (QUEND) représentée par Monsieur Marc VOLANT (QUEND), Monsieur Yves MONIN (ST RIQUIER) représenté par Madame Jocelyne MARTIN (ST RIQUIER)

Absent(s) : Monsieur Vincent MAILLY (BOUFFLERS), Monsieur Sébastien HAUTBOUT (CRECY EN PONTHEIU), Madame Maïté BERON (DOMQUEUR), Monsieur Dominique DELANNOY (DOMVAST), Monsieur Damien BRIET (ERGNIES), Monsieur Dominique MIRAMONT (FONTAINE-SUR-MAYE), Monsieur Bruno GUILLOT (FROYELLES), Monsieur Daniel FOUCONNIER (GAPENNES), Madame Odile DOUBLET (LE BOISLE), Monsieur Philippe PARMENT (MACHY), Monsieur Antoine BACQUET (MAISON-PONTHEIU) suppléé par Monsieur Christophe DAMET (MAISON-PONTHEIU), Monsieur Yves CREPY (MOUFLERS), Monsieur Martial BALSAMO (NOYELLES-SUR-MER) suppléé par Monsieur Michel GALIANI (NOYELLES SUR MER), Monsieur Henri POUPART (PONTHOILE), Monsieur Gérard LOUVET (PONT-REMY), Madame Anita MAGNIER (RUE), Madame Dany HAREUX (RUE), Madame Rachel WATTEBLED (SAILLY-FLIBEAUCOURT), Monsieur Vincent DUBOIS (VERCOURT), Monsieur Michel RIQUET (VILLERS-SUR-AUTHIE), Madame Valérie-Anne CANAL (YVRENCHÉ)

Excusé(s) : Monsieur Eric FARCY (CANCHY), Monsieur Guy TAECK (FAVIERES), Monsieur Jean-Claude DULYS (FRANCIERES), Monsieur Jean Michel NOIRET (LE CROTOY), Monsieur Philippe SELLIER (NEUILLY LE DIEN), Monsieur Jean-Jacques JAMEAS (PORT-LE-GRAND), Monsieur Frédéric BOURGOIS (QUEND), Monsieur Paul NESTER (SAILLY-FLIBEAUCOURT)

A été nommé(e) secrétaire : Madame Annie ROUCOUX (PONT-REMY)

Objet de la Délibération : Finances - Affectation de résultats 2025 - Budget Annexe SPANC

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
 Vu la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
 Vu le décret n°91-298 du 20 mars 1991 modifié portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents ;
 Vu l'arrêté Préfectoral en date du 14 décembre 2016 créant la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre ;
 Vu la délibération de la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre n°DE_2025_056 du 24 juin 2025 et l'arrêté préfectoral du 29 décembre 2025 approuvant les statuts modifiés de la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre ;
 Vu la nomenclature budgétaire et comptable M49 ;
 Vu la délibération n° 2025-040 du conseil communautaire en date du 8 avril 2025 approuvant le Budget SPANC 2025 et la délibération n°2025-146 du conseil communautaire en date du 18 décembre 2025 approuvant la DM n°1 du Budget SPANC 2025 ;
 Vu l'avis favorable de la commission de la gestion financière et prospective budgétaire du 13 février 2026 ;

Considérant le compte financier unique précédemment approuvé ;

Le Président expose au Conseil Communautaire :

Après approbation du compte financier unique dont les résultats sont les suivants :

BUDGET SPANC	Résultat à la clôture de l'exercice 2024	Part affectée à l'investissement de l'exercice 2025	Résultat de l'exercice 2025	Résultat de clôture de l'exercice 2025
Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	-969,99	0,00	256,81	-713,18
TOTAL	-969,99	0,00	256,81	-713,18

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, par 65 voix pour, 1 abstention et 3 ne prennent pas part au vote, décide :

Ø D'affecter les excédents reportés des différentes sections comme suit :

FONCTIONNEMENT	002 - Déficit de fonctionnement reporté	713,18
INVESTISSEMENT	1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé	
	001 - Déficit d'investissement reporté	

➤ D'approuver l'affectation des résultats du budget annexe SPANC de l'exercice 2025 pour l'exercice 2026.

Résultat des votes

Pour : 65

Farcy Pascal
Berthe Antoine
Balesdent Bruno
Patte Claude
Bourgois Thibault
Dufour Grégory
Bordet Xavier
Gamard Marcel
Mouton Eric
Cat René
Doyer Mathieu
Crépin Maurice
Traullé Annie représentée par Farcy Joël
Level Hervé
Bouchez Franck
Vanhée Christine représentée par Bouchez Franck
Labry Jean Louis représenté par Patte Claude
Gérard Olivier
Wallet Daniel
Martin Jean Luc
Baillet Alain représenté par Kraemer Eric
Kraemer Eric
Van Riek Onghena Marie José
Pruvot Jean Paul
Leprince Etienne
Noël Frédéric
Deleens Stéphane
Evrard Philippe
Hornoy Arnaud représenté par Philippe Evrard
Delorme Véronique
Devismes Karine représentée par Delorme Véronique
Delcourt Pierre
Bourlo Pascal
Pecquet Jean Marie
Pley Olivier
Bacquet Antoine suppléé par Damet Christophe
Dulary Murielle
Pierrin Philippe
Gallet Gérard
Hertault Claude
Forestier Maurice
Delcourt Amandine
Boucart Jean Charles représenté par Forestier Maurice
Monflier Bernard
Balsamo Martial suppléé par Galiani Michel
Dubois Daniel représenté par Berthe Antoine
Roucoux Annie
Ducastel Mejri Sophie
Bost Patrick
Thueux Jacky
Porquet Joël
Lepaysan Joanny
Carouge Gisèle
Renard Richard
Gouesbier Francis
Martin Jocelyne
Monin Yves représenté par Martin Jocelyne
Farcy Joël
Sauvage Laurent
Poupart Patricia

Date de transmission de l'acte: 10/03/2026

Date de reception de l'AR: 10/03/2026

080-200070936-DE_2026_030-DE

A G E D I

Soubry Patrick
Lecerf Dominique
Marcassin Daniel
Miannay Thierry

Contre : 0

Abstention : 1

Conty José

Ne prend/prennent pas part au vote : 3

Pouilly Alain

Volant Marc

Fourdinier Marie Claire représentée par Volant Marc

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits,
Certifié exécutoire,

Les formalités de publicité ayant été effectuées.

Transmis au représentant de l'Etat le :

Pour extrait conforme,

Le Président,
Claude HERTAULT

